

## Compte rendu du conseil municipal du 20-09-2024

Le 20 septembre 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de La Sône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick SEYVE, Le Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2024

**Etaient présents** : M. SEYVE Patrick, M. MARCHAND Philippe, Mme Marie-Pierre VIVIER, M. SCHURRLE Franck, Mme PÉREZ Madeleine, M. BARBERO Jean, Mme SEYVE Elisabeth, M. BERNOUX Emmanuel, M. MOLLIER Bertrand, M. MARTIN-GARIN Patrice

**Absents excusés** : M. DELANOY Frédéric, M. IMBERT Philippe, M. BADIN Philippe, M. GLENAT Christian.

**Pouvoir** : M. IMBERT Philippe donne pouvoir à M. SCHURRLE Franck.

La séance est ouverte à 18h30 et Madame Madeleine PEREZ est nommée secrétaire.

### **Monsieur le Maire rappelle l'Ordre du jour :**

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 28-06-2024
2. Décision modificative n° 1 au budget
3. Convention déchetterie
4. Point rentrée scolaire
5. Point sur les travaux
6. Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'ajout d'un point concernant une convention avec le département pour de nouvelles boucles cyclotourisme, ce sera le point 6 et les questions diverses le 7, Approbation à l'unanimité des membres présents.

#### **1. Approbation procès-verbal du 28/06/2024**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28/06/2024

#### **2. Décision modificative n°1 au budget communal**

Cette modification porte d'une part sur une erreur de chapitre sur le compte 20422 et sur la modification du compte/chapitre 681/68, afin d'évaluer les risques d'impayés.

Diminution du compte/chapitre 618/011 de 135 €, et augmentation du compte/chapitre 681/68 pour la même somme.

Diminution du compte/chapitre 20422/041 de 5000.25 € et augmentation du compte/chapitre 20422/204 pour la même somme.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **3. Convention déchetterie**

Monsieur le Maire donne lecture d'une nouvelle convention pour l'accès de la commune aux déchetteries de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin-sur-Isère.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal donne son accord, sur la convention d'accès aux déchetteries et autorise le maire à la signer.

#### **4. Point rentrée scolaire**

43 inscrits pour la rentrée scolaire 2024-2025, la commune a décidé avec le concours des enseignants et des services de l'Education Nationale le changement d'école.

Le déménagement de l'école du village aux Marronniers s'est déroulé le 15 juillet 2024 avec l'aide des employés communaux, des élus, des parents d'élèves et la présence aussi d'enfants. Le maire remercie chaque personne ayant contribué au bon déroulement de ce déménagement.

L'inspecteur de l'IEN a remercié le maire pour sa réactivité et pour la mise en œuvre des travaux à effectuer dans un temps restreint. La pose d'un préfabriqué de 70 m<sup>2</sup> a été ajouté dans la cour, afin d'installer une salle de motricité, le périscolaire du matin et du soir et pour la sieste des enfants. Ce bâtiment est loué au Département de l'Isère 5000 € par an. Les travaux d'installation ont coûté 4.769,46 € TTC. La commune a pris en charge l'achat d'un revêtement à l'intérieur.

Une nouvelle ligne téléphonique a été installée, le réseau informatique a été remis en état et notre informaticien a reprogrammé tout le matériel informatique et le copieur, afin que tout fonctionne pour la rentrée.

L'achat d'un pied pour le tableau numérique de la classe de Mme Paris a été installé pour une meilleure utilisation.

La cantine a été réaménagée pour être opérationnelle lors de la rentrée scolaire.

A la suite de l'arrêt maladie de l'ATSEM, la commune a recruté une personne qui prendra son poste dès la rentrée.

La commune reste vigilante pour les prochaines années, le nombre d'enfants pouvant varier suivant le mouvement de la population.

5. **Point sur les travaux**

Les travaux d'aménagement paysagers à l'entrée du village.

Deuxième phase : aménagement de la parcelle avec un merlon de terre pour fermer la parcelle cela aura pour objet la réorganisation des molocks et divers aménagements ( Box à vélos). Ces travaux doivent commencer début octobre.

L'électricien a terminé les travaux à l'ancien cinéma et le branchement avec ENEDIS a été finalisé, le service technique de la commune va terminer les derniers travaux.

Concernant l'appartement aux Marronniers, il reste le sol souple à poser.

6. **Convention avec le Département pour le vélo cyclotourisme**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la convention signée avec le Département pour 21 boucles cyclo touristiques en 2016. A ce jour des boucles sont devenues obsolètes, le département a décidé de réviser ces circuits en créant six nouvelles boucles. Deux boucles existent sur notre commune la boucle n° 2 et n°5 sont concernées.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte cette nouvelle convention avec le département et autorise le maire à la signer.

7. **Questions diverses**

**a. Point avec l'association La Sône Loisirs Pour Tous**

Monsieur le maire rappelle au président de l'association Sône loisirs pour tous présents en séance que les questions diverses ne doivent pas être déposées 4 jours avant la séance du conseil municipal. Les élus doivent avoir le temps de réflexion sur ces questions et ne doivent être mis devant le fait accompli.

L'association demande que des panneaux d'informations soient posés sur les points d'apports volontaires, elle demande également l'aménagement de bancs au terrain multisports ainsi que la mise en place d'un filet de protection côté route, afin d'éviter que les ballons se retrouvent sur la départementale.

Monsieur le maire rappelle au Président de l'association Sône loisirs pour tous, que ce dossier était déjà en consultation avec monsieur M. SCHURRLE Franck 3ème adjoint en charge des travaux et que les points d'apports volontaires ont déjà été sélectionnés. Nous attendons la fin des travaux pour mettre en place les points d'affichages.

Concernant l'inquiétude sur les travaux de l'aménagement de la parcelle à l'entrée du village

Nous avons déjà communiqué à plusieurs reprises à ce sujet : vœux du maire, bulletin communal.

L'intégralité des travaux a été scindé en deux phases pour des raisons budgétaires.

**Première phase**, terrassement planéité de la parcelle et pose du terrain multisports.

**Deuxième phase**, aménagement de la parcelle avec un merlon de terre pour fermer la parcelle cela aura pour objet la réorganisation des molocks et divers aménagements, ces travaux doivent commencer début octobre .

**b. Repas des aînés**

Le repas est fixé au dimanche 1 décembre 2024 à 12h. Des devis de traiteurs sont en cours ainsi qu'un animateur pour la journée.

**c. Les gestes qui sauvent**

Une séance est organisée par les pompiers de la Sône / Saint Hilaire, dimanche 6 octobre 2024 à la caserne de Saint-Hilaire du Rosier.

**d. Location salle des mariages**

A la suite d'une demande de cours de yoga, la commune s'interroge sur la location éventuelle pour des associations communales ou extérieures à la commune afin de dispenser des cours, dans la salle des mariages. Une enquête auprès d'autres collectivités sera menée pour connaître les tarifs pratiqués.

**e. Défilé du 11 novembre** : Il aura lieu le lundi 11 novembre à 11h départ devant la mairie. La séance est levée à 19h38.